

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORÉE DE PUISAYE

« Un territoire engagé sur la voie de la transition énergétique »



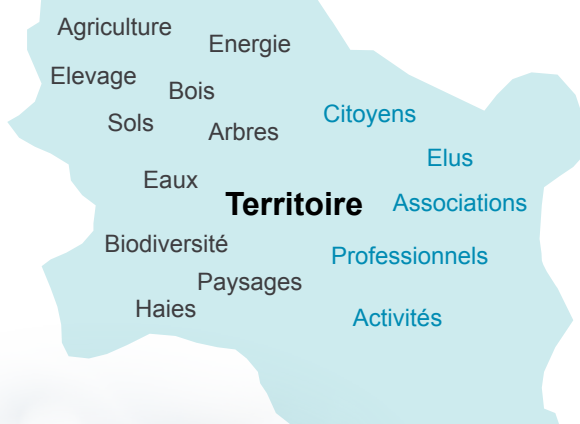
La Communauté de Communes de l'Orée de Puisaye est née le 1er janvier 2014 de la fusion des Communautés de communes des Coteaux de la Chanteraine et de la Région de Charny. Elle rassemble aujourd'hui 14 communes et 5179 habitants sur 230,40 km<sup>2</sup>.

Située à l'extrémité du territoire Puisaye Forterre, son paysage, caractérisé par des plateaux, des vallées et plusieurs rivières, représente une transition entre le Gatinais et la Puisaye Forterre. Idéalement placée aux issues des échangeurs de l'autoroute A6, à Courtenay dans le Loiret ou plus en aval à Sépeaux, c'est un axe d'entrée majeur pour les touristes vers la Puisaye Forterre, permettant ainsi la découverte de villages caractéristiques en terme de patrimoine à la fois public et privé.

Si l'activité agricole est importante, le développement économique est principalement centré sur le centre bourg de Charny.

## Quel potentiel, quelles ressources ?

Nos ressources locales, une richesse d'avenir...



Dispositif TEPos piloté par l'ADEME et la Région Bourgogne



## Le mot du président

Michel COURTOIS



« Les motivations de la Communauté de Communes de l'Orée de Puisaye et de ses communes membres ont toujours été d'agir pour le bien être de la population, en produisant un service public de qualité et en favorisant le développement économique tout en respectant l'équilibre environnemental de la région.

S'engager dans le projet TEPos est une continuité des efforts réalisés par notre collectivité.

Le but est d'élaborer une stratégie de réduction des consommations d'énergie et de développer des productions d'énergies renouvelables.

Des programmes de rénovation des bâtiments publics et des logements, des actions de sensibilisation et d'information auprès de la population et des réflexions pour structurer les filières énergétiques locales sont à organiser. »

## Qui pour accompagner ?



Le Pays de Puisaye-Forterre-Val d'Yonne, engagé depuis 2010 dans un Plan Climat Energie Territorial, a fait du changement climatique et de la transition énergétique une action prioritaire. Cette volonté territoriale, partagée avec les communautés de communes, nous permet d'unir notre stratégie et nos actions, pour qu'à terme, ce travail commun fasse du Pays de Puisaye-Forterre-Val d'Yonne un Territoire à Énergie Positive.

Le SIEEEN accompagne la partie nivernaise du territoire dans sa démarche pour devenir TEPos.



# Devenir Territoire à énergie positive : les actions déjà engagées

La communauté de communes de l'Orée de Puisaye déjà en action avant le projet TEPos...

## Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

C'est un document politique qui exprime les objectifs et les projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) y sont intégrées, permettant le contrôle des constructions dans les zones sensibles du territoire.

## Elaboration d'un Plan Local de l'Habitat (PLH)

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Pays Puisaye-Forterre a permis de mettre en lumière la vulnérabilité énergétique des ménages locaux. Plus de la moitié des dépenses énergétiques du pays provient de l'habitat. Ce taux élevé est dû à l'âge des logements, la typologie des bâtiments et l'énergie de chauffage des habitations.

Pour améliorer les conditions de l'habitat et lutter contre la précarité énergétique, le rôle de la commune et de la communauté de communes est essentiel, notamment en tant que relais entre habitants et institutions dédiées.

Le PLH permet d'améliorer le repérage des ménages vulnérables, la communication auprès de la population sur les dispositifs d'aides et les pistes d'optimisation énergétique.

## Quelques exemples de réalisation...

### ● Salle d'évolution de Villefranche

La particularité de ce bâtiment est un système permettant d'utiliser les échanges thermiques avec le sol pour réchauffer l'air en hiver et le refroidir en été.

La fondation permet de récupérer l'énergie géothermique du sol, conçue creux dans le but de faire circuler l'air.

Ceci permet une diminution notable de la consommation énergétique des constructions.

### ● Maison en paille, terre et bois à Chêne-Arnoult

Depuis avril 2013, un couple a achevé la construction de sa maison en matériaux naturels trouvés sur place. Une demeure de 135 m<sup>2</sup> faite de paille, de terre et de bois. Elle est isolée avec de la ouate de cellulose et recouverte d'un enduit composé de terre argileuse, de sable, de paille, de foin et de copeaux de bois.

## Zoom sur...

### La maison médicale et relais de services publics de l'Orée de Puisaye

Réalisé dans un ancien groupe scolaire d'environ 1535 m<sup>2</sup>, ce bâtiment a été rénové en basse consommation d'énergie.

Les travaux ont débuté en février 2011. Des matériaux bio-sourcés innovants ont été utilisés permettant de réaliser des économies d'énergie.

C'est en décembre 2012 que cet établissement tant attendu, au service de la population, a ouvert ces portes.



## Contacts

### Communauté de Communes Orée de Puisaye :

Fabrice POCHOLLE – 03 86 63 71 34 –  
fpocholle@ccop.fr

Carole NOUE – Carole.noue@ccop.fr

ccop@ccop.fr